

Atelier citoyen Pays d'Uzès

COMPTE-RENDU JOURNÉE 2 - 10
JUN 2023



Table des matières

Rappel des grandes orientations de l'Espace Test Agricole3
Les fonctions principales d'un Espace Test Agricole4
Travail en sous-groupe autour de 3 questions clés6
1) Quels projets seront accueillis sur l'ETA ?6
2) Quelles formations seront dispensées sur l'ETA ?8
3) Animation du réseau : Comment rendre le lieu vivant et faire venir les personnes à qui il s'adresse ?9
Gouvernance du dispositif	9
Retour d'expérience ETA des Baronnies en Drôme provençale.	10
Clôture de la journée 11





L'atelier citoyen du Pays d'Uzès est composé de sessions de travail en groupe de proposeurs à 10-12 personnes et en plénières à 40 personnes. Pour cette deuxième plénière, seulement 20 personnes étaient présentes sur les 35 prévues, avec seulement 5 excusé-es.

Entre l'Atelier 1 du 15 avril et 2 du 10 juin, le groupe de proposeurs s'est réuni 3 fois en collectif et une fois en sous-groupe..

Rappel des grandes orientations de l'Espace Test Agricole

En tout début de journée, le groupe de proposeurs a rappelé les grandes orientations que doit suivre la création de l'Espace Test Agricole et qui avait été défini par le groupe de préfiguration de l'automne dernier. Cela a permis de reposer le contexte général des travaux.

Atelier Citoyen du Pays d'Uzès Les Principes Éthiques Fondamentaux

Les modes de gouvernance et les solutions émergentes de l'Atelier Citoyen devront respecter les grands principes suivants qui serviront de cadre pour l'ensemble de ses travaux

Intelligence collective et Démocratie

Les prises de décision doivent s'appuyer sur l'intelligence collective, être organisées de façon partagée, horizontale et favorisant la responsabilité individuelle et collective.

Solidarité, Équité, Partage, Montée en compétences

Les solutions envisagées doivent répondre à des principes de solidarité, d'équité, de partage et favoriser l'acculturation et la sensibilisation des habitants-tesdu territoire à propos des sujets travaillés.

Économie locale et circulaire

Les projets doivent s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire et locale.

Empreinte écologique positive

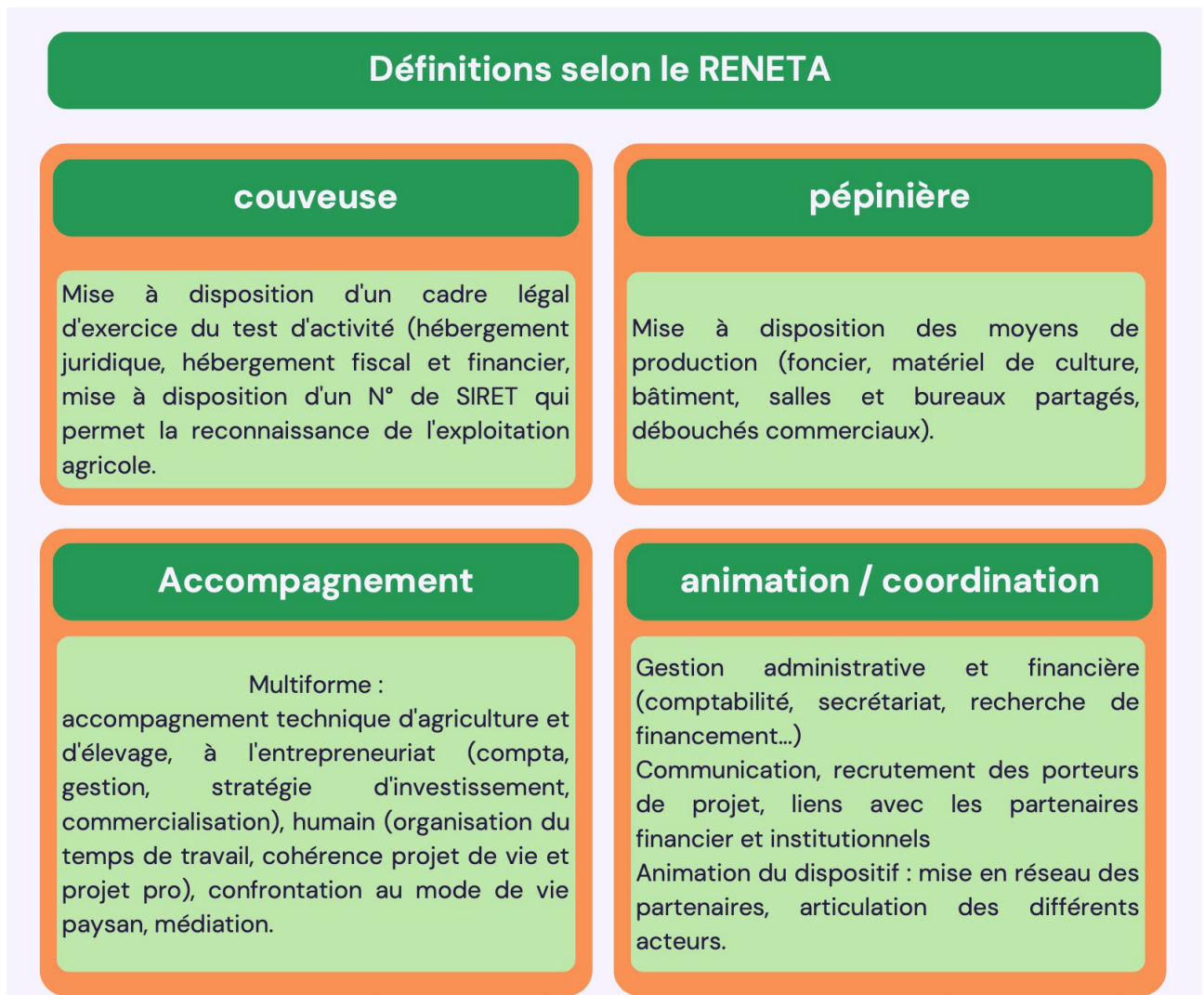
Les solutions doivent tendre à laisser une empreinte écologique positive (respect du vivant et du patrimoine, réversibilité des installations, réflexion sur les impacts à long terme, régénération de la biodiversité, etc.)



Les fonctions principales d'un Espace Test Agricole

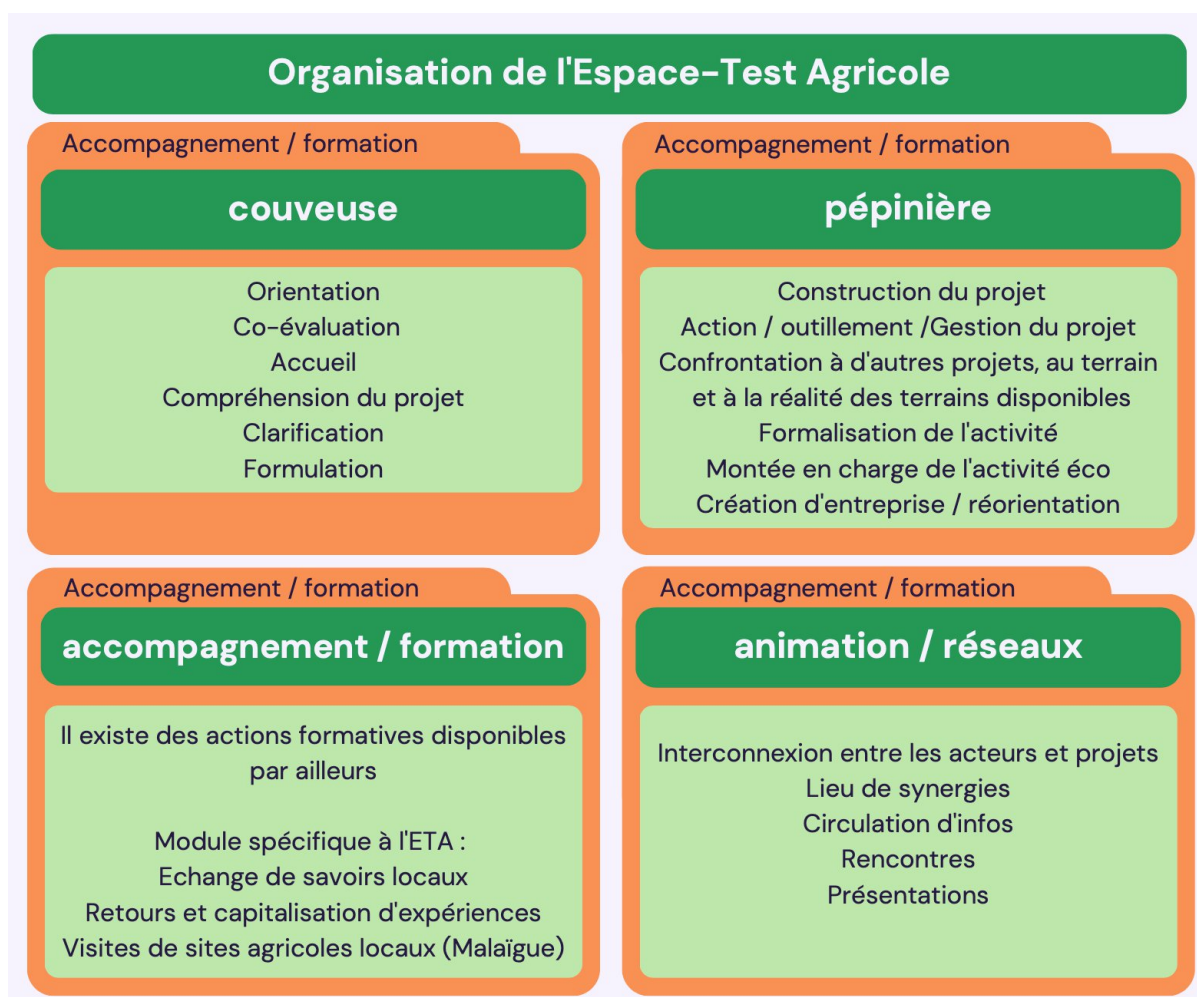
Le groupe de proposeurs a partagé à l'assemblée les 4 grandes fonctions que, selon le RENETA (Réseau National des Espaces Test Agricole), doit remplir un Espace test agricole et à quoi ces fonctions correspondent concrètement.

Ce temps de montée en compétences a permis à chaque participant-es de mieux s'approprier les enjeux du projet



Puis, en lien avec les travaux de la plénière d'avril et les dernières recherches effectuées par le groupe de travail, ils ont ensuite expliqué comment, selon elleux, ces fonctions pourraient s'adapter et se décliner pour l'ETA du Pays d'Uzès en cours de réflexion. Un des principaux enjeux de réussite de cet ETA étant que celui-ci réponde réellement aux besoins des 3 profils cibles identifiés sur le territoire :

- Les agriculteur-ices déjà installé-es dit « ancien »,
- Les agriculteur-ices en reconversion
- Les futur-es couvé-e-s dit-es « jeunes ».



Pour valider ce travail et être sûr d'aller dans la bonne direction, les participant-es ont été invité à se mettre dans la peau d'un de ces 3 personnes et vérifier que les propositions inscrites dans chacune des fonctions (encadrés ci-dessus) couvraient bien leurs besoins.

Voici quelques retours des participant-es selon ces 3 personae :

- Profil agriculteur-ices déjà installé-es dit « ancien-ne » : comment partager / transmettre ses savoirs faire, compétences, du terrain, des outils, peut-il trouver des facilités ? :

Ce qui est proposé les aidera à formuler leur projet.

Aidera à changer leurs pratiques de transmission de compétences.

Permettra de trouver un-e jeune qui pourrait reprendre leur exploitation.

Permettra de faire des propositions de partage de matériels.

Permettra la création de lien entre les générations d'agriculteur-ices qui ont des manières différentes de cultiver.

- Profil agriculteur-ices en reconversion : peut-il trouver des réponses à ses questions et trouver un accompagnement pour transformer son activité :

Un questionnaire a émergé : Quelles sont les instances, partenaires et organisations qui auraient des engagements sincères pour acheter les productions ?

Des attentions ont été porté sur 2 points :

[TITRE]



- l'importance que ces agriculteur-ices en reconversion acceptent et respectent les règles et contraintes de production.
- que le PFH – P... Facteur Humain soit bien géré car c'est souvent l'un des facteurs qui fait rater un projet. Cette attention se traduit par l'importance d'animer le réseau des acteur-ices de l'ETA.

Favorisera les échanges de savoir faire

- Profil futur-es couvé-es dit-es « jeunes » : Le dispositif couvre bien ses besoins pour tester son activité ? :

Proposition cohérente.

Proposer des accompagnements à la carte car chaque futur-e couvé-e n'aura peut être pas besoin de bénéficier de toutes les fonctions de l'ETA. Adapter le parcours.

Problèmes du foncier de celui qui n'en a pas et problème de l'habitat.

Une question a émergé : Est-ce que les accompagnements sont également proposés aux personnes qui ont du foncier ?

Travail en sous-groupe autour de 3 questions clés

Le groupe de travail avait pré-identifié 3 sujets clés à travailler avec l'assemblée.

- Quels projets seront accueillis sur l'ETA ?
- Quelles formations seraient dispensées sur l'ETA ?
- Comment rendre le lieu vivant et faire venir les personnes à qui il s'adresse ? Quelle animation du réseau ?

- Chacun des sujets a été travaillé pendant 45 min par deux sous-groupes. Puis la matière collectée durant ces 2 fois 45 minutes a été synthétisée par un des sous-groupes avant d'être proposée et validée en plénière.

Ci-dessous, le résultat des travaux validés, qui seront prochainement partagés au conseil communautaire de la CCPU pour validation et étude de faisabilité.

Les retours du conseil communautaire de la CCPU seront ensuite retravaillés par le groupe de proposeurs. Une forme d'aller-retour qui permet de nourrir la proposition afin de la rendre réalisable.

1) Quels projets seront accueillis sur l'ETA ?

Organisation mixte du dispositif avec un lieu fixe et d'autres lieux en Archipel

Cadre d'accueil :

- Toute production sauf en surproduction locale et/ou pas adaptée au territoire
- Méthode de production : Projets ayant inclus la réflexion sur :
 - La préservation de l'eau et une gestion raisonnée de l'eau.
 - L'impact sur la faune et la flore locale et leur préservation.
 - La complémentarité des cultures/polycultures et diversification.
- Méthode entrepreneuriale :



- Modèle économique prévoyant la diversification économique,
- Modèle favorisant les circuits locaux,
- Porteurs ou porteuses de projet qui sont déjà formé-es, ou inscrit-es dans un parcours de formation, ou qui ont acquis de l'expérience.
- Le/la candidat-e a pour objectif de s'installer prioritairement sur le territoire.

1ère étape de la couveuse : phase d'accueil

Un préalable avant l'accueil sur la couveuse : avoir été vu par la Chambre d'agriculture ou l'ADDEARG. Si ce n'est pas le cas, le ou la candidate se verra orienté-e vers l'une de ces deux instances.

Comité de sélection

- Composition du comité de sélection :

Chambre d'agriculture, ADDEARG, CIVAM, des agriculteur-ices locaux-ales, des citoyen-nes/consommateur-ices/associations, MFR, CCPU, des propriétaires foncier-ères, des municipalités, des partenaires commerciaux-ales,...

- Missions du comité de sélection :

Sélectionner les candidat-e-s pour entrer dans l'ETA.

- Critères de sélection/comment :

Évaluation des méthodes de production, du modèle économique, de la production, de la motivation et de l'engagement du/de la candidat-e, de la réponse aux besoins locaux.

Engagement du/de la candidat-e

- Par une charte qui cadre la dimension collective du projet (charte qui reprend les 4 valeurs / principes fondamentaux de l'Atelier. Ces 4 principes seront détaillés de manière concrète dans un document à venir, rédigé par le groupe de travail),
- Engagement à être accompagné, à participer à des formations, à participer aux réseaux, à transmettre.
- Engagement à vendre sa production en priorité sur le territoire.

Points d'étape avec le ou la candidat-e durant l'accompagnement

- Avec qui ? :

Un duo/trio :

- le tuteur-ice/parrain/marraine/accompagnant-e,
- 1 représentant-e du comité de sélection,
- 1 technicien-ne/l'animateur-ice

- Fréquence :

Tous les 6 mois

- Objectifs/Pour faire quoi ? :
 - Évaluer les besoins du candidat ou de la candidate,
 - Valider le renouvellement du commodat et du CAPE,
 - Nourrir et adapter l'accompagnement...
 - Identifier les éventuels problèmes.

Fin de l'accompagnement



- Durée de l'accompagnement :
De 3 mois (? Vérifier la durée minimum juridiquement possible pour un commodat) à 1 an (renouvelable jusqu'à 3 ans).

La durée du commodat suit la durée du CAPE.

Prévoir un suivi Post ETA.

- Sortie du dispositif en cours de « contrat » :
 - Passage devant le comité de sélection
 - Préciser les conditions juridiques de la rupture de contrat
 - Réfléchir à un mécanisme de gestion des situations problèmes (non respect de la charte, mauvaise utilisation du matériel...)
 - Proposer des solutions de renfort de l'accompagnement pour rectifier les difficultés
 - Intégrer cette partie dans la charte
- À l'initiative de l'ETA ou du couvé/de la couvée.

2) Quelles formations seront dispensées sur l'ETA ?

Publics visés :

- Nouveaux-elles installé-es
- Agriculteur-ices déjà installé-es
- Citoyen-ne-s (sensibilisation auprès des jeunes publics)

Qui dans la gouvernance (le plus large possible)

- Les portées (besoins, évaluation de leurs formations, de leurs pratiques)
- Les structures d'accompagnement (chambre agriculture,...)
- Les tuteur-ices

Les formations proposées :

1- Constitution du groupe = processus d'intégration = accords de groupe NON NEGOCIABLE à l'arrivée

2- Formation plus spécifique pour les tuteur-ices/parrains et marraines

- savoir encadrer
- savoir transmettre des connaissances

3- Formation aux postures de coopération - pour tout le monde/acteur-ice-s impliqué-es dans la formation

- Gestion de groupe, gestion de conflit
- Communication non violente...
- Animation de réunions

4- Mise en place de tutorat pour les couvées

5- Formation sur mesure, individuelle pour les couvé-es qui peut être réalisée par les structures de l'accompagnement;



6- Formation entre pair-es, co-formations et visites d'exploitations, dont formation à la reconversion.

7- Accueil de formations extérieures (CIVAM, ADDEAR, Chambre agriculture,...)

8- Capitalisation, documentation et valorisation des expérimentations pour mise au commun.

3) Animation du réseau : Comment rendre le lieu vivant et faire venir les personnes à qui il s'adresse ?

- Nécessité d'une fonction de coordination et animation du réseau.
- Missions à accomplir avec nécessité d'avoir des référent-es pour chaque mission : accueil, administratif, technique, partenariat avec des acteur-ices en fonction des besoins des porteurs ou porteuses de projets, communication (multi-cibles), logistique.
- Une équipe opérationnelle est animée par la fonction de coordination/animation pour mettre en œuvre les différentes missions pré-définies.
- Installation d'un COPIL multi-acteur-ices en gouvernance participative : élu-es CCPU, élu-es communaux-ales, agriculteur-ices, organisation professionnelles agricoles, citoyen-nes, porteur-euses, distributeur-ices, acheteur-euses/Consommateur-ices. Ce COPIL est décisionnaire et prend en compte dans sa décision les intérêts, avis, contraintes (...) de tous les acteur-ices présent-es. La dimension décisionnaire de cette instance favorisera l'implication de chacun-e. Ce COPIL donne les orientations à l'équipe de coordination de l'ETA.
- Un lieu fixe pour l'accueil, l'administration, la production si le lieu s'y prête.
- Un lieu itinérant : aller à la rencontre des porteur-euses, agriculteur-ices, citoyen-nes, acteur-ices des communes : évènements festifs, rencontres, convivialité pour communiquer au plus proche de la population sur le projet.
- Un archipel de terres test
- Au démarrage l'ETA n'offre de services qu'aux porteur-euses et le COPIL étudiera au fil de l'eau la réponse à des besoins autres

Gouvernance du dispositif

Joseph Guardiola nous a fait une présentation des modes de gouvernances possibles et des 3 grandes formes juridiques existantes.

Les différents modes de gouvernances :

- **Gouvernance collective** : les Espaces Tests Agricoles sont gérés par une organisation collective, telle qu'une coopérative agricole ou une association de producteur-ices.

- **Gouvernance décentralisée** : les Espaces Tests Agricoles sont gérés localement par des groupes d'agriculteur-ices ou des communautés rurales.

- **Gouvernance publique** : les Espaces Tests Agricoles sont gérés par des institutions publiques, telles que les ministères de l'agriculture ou les agences de développement rural.

- **Gouvernance privée** : les Espaces Tests Agricoles sont gérés par des entreprises privées, telles que des sociétés de conseil en agriculture ou des producteur-ices de semences.



- **Gouvernance participative** : les décisions sont prises en concertation avec les parties prenantes, notamment les agriculteur-ices, les chercheur-euses, les institutions publiques et les organisations de la société civile.

Les formes juridiques existantes :

- **Statut coopératif** : Souvent choisi pour accentuer le caractère "réel" du test d'activité et apprendre aux porteur-euses de projets à créer leur propre entreprise dans le cadre d'une entreprise.

- **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)** : La SCIC est une structure dans laquelle tous/toutes les associé-es sont placé-es sur le même pied d'égalité. Leur responsabilité est limitée à la hauteur de leur apport initial. La SCIC peut prendre plusieurs formes : SA, SAS ou SARL, comprenant 3 à 100 associé-es.

- **Statut associatif** : Renvoie à des logiques pédagogiques, donc de test au sens strict

Association loi 1901 : une association à but non lucratif qui peut être créée par des agriculteur-ices, des collectivités locales, des organisations professionnelles ou des particuliers.

- **Géré par une collectivité** : L'ETA est exclusivement géré par la collectivité (pas de SCIC, pas d'association), comme c'est le cas pour l'ETA des Baronnies en Drôme provençale.

Retour d'expérience ETA des Baronnies en Drôme provençale.

Joseph Guardiola nous a présenté les modalités de fonctionnement de l'ETA des Baronnies : le contexte de sa création, ses objectifs et ses missions, sa gouvernance, la méthode de recrutement des couvé-es, la mobilisation des acteur-ices impliqué-es dans l'ETA, ainsi que l'investissement financier de la collectivité lors de la création de l'ETA, puis son investissement annuel pour accompagner les couvé-es.

La présentation s'est suivie d'un temps de questions puis de discussions autour de la gouvernance que les participant-es souhaiteraient voir se mettre en place pour l'ETA du Pays d'Uzès. Le tout en argumentant leurs positionnements.

La tendance générale s'oriente vers **une Gouvernance participative** avec un **Statut de type Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)**. Cependant, tout le monde s'accordait à dire que la mise en œuvre concrète de ce type de gouvernance et statut était entièrement dépendant de l'implication des différent-es acteur-ices locaux/locales qui seront sollicité-es pour contribuer (agriculteur-ices, structures de l'accompagnement, collectivités, etc.).

Cette réflexion a également re-pointé du doigt l'importance d'anticiper cette phase de sollicitation de ces acteur-ices pour les impliquer dans la création de l'ETA le plus tôt possible.

Les prochains travaux du groupe de travail seront en partie concentrés sur ce point.



Clôture de la journée

La journée s'est terminée par un tour de ressentis des participant-es sur la journée. Quelques verbatim : « productive », « positive », « bon moteur », « chouette de rencontrer de nouvelles personnes », « bien avancé et étoffé - riche en propositions ».

Fin de la journée à 17h.

